

Sommaire

FLASHS P.2 Les dernières nouvelles	3 QUESTIONS À P.3 Abdelilah Hifdi, président de la FNTR	GRAND ANGLE P.4, 5 Moukawalati : OFPPT, acteur de l'entrepreneuriat	IN SITU P.6 Réunion du Comité Directeur FNT/OFPPPT	FOCUS P.7 Rencontres avec des Associations Professionnelles	UTILE P.8 • Ouverture des inscriptions • Moukawalati
--	---	---	--	---	---

Editorial

Partenariat avec les Associations Professionnelles : Une priorité stratégique



Afin d'assurer une synergie d'actions avec les différents acteurs institutionnels économiques et sociaux, l'OFPPPT a fait du partenariat un levier primordial de son programme de développement. Objectifs : adapter l'offre de formation aux besoins actuels et potentiels de l'économie à travers une forte implication des Associations Professionnelles et autres acteurs concernés et assurer une planification pluriannuelle en relation avec son plan de développement.

En effet, l'OFPPPT est convaincu de la nécessaire cohésion de tous les acteurs de la formation professionnelle comme impératif absolu pour apporter les réponses adéquates en termes de qualifications des jeunes et des salariés, à l'image de la réunion de concertation avec la CGEM ou de ce qui est entrepris aujourd'hui avec de nombreuses fédérations telles que la FNBT, la FNT, la FMC, la FIMME ou l'AMICA, dans le cadre du processus de concertation pour l'élaboration du Plan de développement de l'OFPPPT à l'horizon 2015.

Ces exemples de synergie d'actions sont à mettre en avant parce qu'ils permettent à l'OFPPPT de remplir ses missions essentielles au service du développement économiques et social du pays.

Nous y croyons fortement et ne cesseront aujourd'hui, et demain davantage, à appeler à une implication forte et directe des Professionnels, dans tout le processus de formation et notamment de formation à travers le co-pilotage des nos Établissements sectoriels.

Le Directeur Général
Larbi BENCHEIKH



21^{ème} édition du Concours Général de la Formation Professionnelle

Manifestation annuelle de la Formation Professionnelle, organisée par l'OFPPPT, en partenariat avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le Concours Général de la Formation Professionnelle met en compétition, les meilleurs stagiaires des Établissements publics et privés. Il constitue un espace de rencontres et d'échanges avec les Professionnels et les chefs

d'Entreprises, une opportunité pour évaluer la formation dispensée par les différents opérateurs aussi bien publics que privés et une occasion pour les stagiaires de la Formation Professionnelle de renforcer leur sens de la créativité et de l'excellence.

L'édition 2009 de ce concours qui s'est déroulée du 19 au 22 mai sous le signe «le pari de l'excellence, c'est la qualité

de la formation», concerne 14 métiers dont les TIC, l'Électricité, l'Automatisation Industrielle, la mécanique, le BTP, le Modélisme, l'«Art Culinaire» ; cette dernière a été organisée du 26 au 29 mai à Agadir à l'Institut Spécialisé en Hôtellerie Tourisme Founty et la Production Animale

« Le Pari de l'Excellence, c'est la Qualité de la Formation »

et Végétale à Kénitra en juillet 2009.

Elle a mis en compétition 264 stagiaires, parmi les plus brillants des établissements publics

et privés de la formation professionnelle. L'OFPPPT, en tant que principal opérateur public, a pris part à 11 métiers sur les 14 programmés, avec 138 stagiaires.

Les 4 premiers de chaque métier reçoivent une attestation de mérite et un chèque variant de 3.000 DH à 12.000 DH. Les stagiaires de l'OFPPPT ont obtenu, lors de l'édition 2009, 40 sur 45 prix en compétition dont 10 premiers prix» ●

Le Directeur Général de l'OFPPT au Club de l'Economiste.

M. Larbi BENCHEIKH a été, jeudi 26 février 2009, l'invité du Club de l'Économiste, débat organisé par le quotidien économique, auquel ont pris part également les journalistes des autres supports du Groupe Eco Médias, à savoir Atlantic Radio et Assabah.

L'intervention de M. BENCHEIKH a été l'occasion de faire le point sur le renforcement du dispositif de formation de l'OFPT, la démarche qualité de formation, ainsi que le plan de développement à l'horizon 2015.

Le directeur général est également revenu sur le dossier de l'externalisation de la gestion des CSF en rappelant les démarches entreprises par l'OFPT dans une logique de donner plus de dynamisme à la formation continue au profit des salariés.



Formation au profit du personnel de la Sûreté Nationale

La convention cadre signée, le 7 avril 2009, par Messieurs Cherki DRAIS, Directeur Général de la Sûreté Nationale et Larbi BENCHEIKH, Directeur Général de l'OFPT a pour objectifs d'améliorer les performances des ressources humaines de la Sûreté Nationale et ce grâce à la mise en place de programmes de formation continue spécifiques. Ainsi, un programme de formation continue sera mise en œuvre dans les métiers de l'Audiovisuel et de la Téléprotection, du Transport (conduite de véhicules : minibus, autocar, camion,...), de l'Informatique... L'OFPT mobilisera à cette fin son réseau d'établissements en mettant à disposition les ressources formatrices idoines, les ateliers et les équipements matériels nécessaires. Une première convention spécifique précisant les modalités pratiques pour le démarrage d'un programme de formation dans les techniques de l'Audiovisuel et de la Téléprotection au profit de plus d'une soixantaine d'agents a été également avalisée.

Atento- Meknès recrute les lauréats de l'OFPT

L'OFPT, en tant que principal opérateur de formation, a placé le secteur de l'offshoring parmi ses priorités et a mis en place une stratégie d'accompagnement adaptée afin de répondre aux besoins qualitatifs et quantitatifs des opérateurs dans toutes les régions du Royaume.

Ainsi, une importante opération de recrutement s'est déroulée à Meknès, au bénéfice du Centre Atento-Meknès et a concerné une trentaine de Télé-conseillers Centres d'appels et Opérateurs de Vente offshore, issus du ISTA Sidi Baba. Maria Dahmani, directrice d'Atento-Meknès s'est déclarée très satisfaite de la qualité des profils recrutés.

Arappeler que l'OFPT forment actuellement plus de 5300 stagiaires dans les différents métiers de l'Offshoring ; 9.200 sont attendus pour la rentrée 2009/2010.

L'OFPT reçoit le Premier Ministre de la République de Sao Tomé et Príncipe

Le 28 avril 2009, M. Larbi BENCHEIKH, a reçu, M. Joaquim Rafael BRANCO, Premier Ministre de Sao Tomé et Príncipe, qui était accompagné du Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme et du Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Famille.

Cette 2ème visite d'un Premier Ministre de Sao Tomé et Príncipe, traduit l'attention particulière accordée par l'OFPT à l'appui du dispositif de formation professionnelle de Sao Tomé - et - Príncipe.

Cette coopération a fait l'objet d'une convention signée le 5 juillet 2007 par laquelle l'OFPT s'engage à appuyer le dispositif de Formation de Sao Tomé et Príncipe. Il s'agit en l'occurrence de l'ingénierie de formation, l'organisation pédagogique, la formation et le perfectionnement des formateurs ... Sa mise en œuvre s'est déjà traduite par l'organisation d'une mission d'expertise et de diagnostic en juillet 2008.



Convention OFPT/AMIP pour la formation dans l'industrie pharmaceutique

En marge des 2ème Assises nationales de l'industrie pharmaceutique, organisées le 29 mai par l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique, sous le thème «la formation, une priorité pour le secteur pharmaceutique», l'OFPT et l'AMIP ont signé une convention visant le développement de la formation initiale, professionnelle et continue. L'OFPT s'est engagé à la création d'un certificat de techniciens spécialisés (CTS).

«Ces Assises coïncident avec la finalisation du plan de développement de l'OFPT 2009-2015. L'une des composantes de ce plan est l'ouverture sur de nouveaux secteurs tels que l'industrie pharmaceutique», a déclaré M. Larbi Benccheikh, directeur général. Par cette convention, il est question dans un premier temps de mettre en place une formation diplômante et 2 formations qualifiantes liées à la préparation pharmaceutique, l'électromécanique et la logistique. L'OFPT envisage également la création d'un institut spécialisé dans les métiers de l'industrie pharmaceutique à Casablanca.

OFPT/Handicap International, pour la formation et la réinsertion des handicapés moteurs

C'est au Centre Lalla Aïcha de Formation Professionnelle, que l'OFPT et Handicap International ont signé jeudi 28 mai 2009 une convention pour la mise en œuvre d'un programme pour accompagner l'OFPT dans son action visant la formation des handicapés moteurs dans les centres mixtes de Formation professionnelle.

Cette convention, signée par M. Larbi BENCHEIKH, Directeur Général de l'OFPT et M. G DELLECOURT, Directeur de Handicap International, a pour objectifs de développer les prestations de formation et d'encadrement assurés aux handicapés moteurs au niveau des Centres Mixtes réalisés en partenariat avec la Fondation Mohammed V pour la Solidarité.

Les deux parties oeuvreront pour une meilleure réinsertion socioprofessionnelle des handicapés dans la société, à travers l'identification de spécialités et filières de formation compatibles avec les prédispositions des personnes en situation de handicap, et à même de favoriser leur intégration professionnelle.

L'OFPT et Handicap International s'engagent également à développer la formation des formateurs et encadrants des Centres Sociaux Mixtes de l'OFPT, à l'image du partenariat déjà initié au Centre Lalla

Abdelilah HIFDI, président de la FNTR

Ofppt Infos: Les Ressources Humaines sont considérées comme le pilier majeur de la stratégie de mise à niveau du secteur. Qu'en pensez vous ?

Il y a moins de deux décennies, la gestion du personnel se limitait à la paie, aux assurances maladie et décès.... Actuellement, la politique des R.H occupe une place de choix dans la stratégie globale de l'entreprise. Il s'agit d'assurer la gestion des carrières, d'appliquer la méritocratie et d'une manière générale, le développement du personnel. Les salariés, appelés désormais collaborateurs, constituent une véritable richesse de l'entreprise dont la productivité est en corrélation directe avec les bonnes conditions du travail. C'est pourquoi, l'entreprise met l'accent sur la productivité de chaque collaborateur dont la valeur qu'elle lui attribue constitue un stimulant avéré. C'est ce système là que préconise la FNTR et qu'elle propage au sein de ses membres ; car le niveau de qualification des cadres et employés et partant les formations qualifiantes et continues, constituent un ensemble structurant du secteur et conditionnent sa performance. ●

Ofppt Infos: L'OFPT a mis en place un dispositif de formation dédié au secteur. Etes vous associés à sa mise en place et à sa gestion ?

Considérant que la formation professionnelle est un élément structurant du secteur, la FNTR a signé une convention cadre avec l'OFPT dès le 9 Mai 2000, par laquelle les deux parties s'engagent à soutenir le développement du secteur du transport routier en menant une action soutenue et concertée pour relever le niveau des compétences des RH. Deux ISTA dans les Métiers du transport routier à Tanger et Agadir ont été créés. De plus, sur la base de ce document, une convention a été signée entre le Ministère en charge de l'Emploi, le Ministère Chargé du Transport et les professionnels du secteur représentés par la CNTL. Cette convention a eu pour objet, la création de l'INFTR, suite aux conclusions de l'étude d'opportunité réalisée par la CNTL. La réalisation de cet établissement et sa bonne gouvernance sont le fruit d'une collaboration exemplaire

entre l'OFPT, l'AFT-IFTIM et la FNTR. En effet, le choix du terrain d'implantation de l'institut, l'ingénierie et la sélection et la formation des formateurs, ainsi que la désignation du staff administratif ont été tous réalisés dans le cadre d'une parfaite complicité. Il y a lieu de noter que la Fédération a assuré grâce à ses cadres la formation des formateurs actuellement en fonction à l'INFTR.

Par la suite, la FNTR a signé en mars 2003 une nouvelle convention avec le Ministère en charge du Transport, l'OFPT et le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation qui a équipé l'INFTR d'un simulateur de conduite. Le partenariat se poursuit en 2009 avec la signature d'une convention relative à la mise en place de formations dans les métiers de la logistique. Cette action est accompagnée au niveau de la CGEM par les réalisations du GIAC Transport & logistique dans le domaine de la formation continue au profit des entreprises. Les démarches entreprises par la Fédération s'inscrivent dans sa conception que la formation constitue un élément important de l'intelligence économique de l'entreprise et du secteur. Car, en économie de marché, l'entreprise n'est plus uniquement dans le registre de l'offre et de la demande, mais également et surtout dans le marché de la connaissance économique. En effet, actuellement ne gagne plus que celui qui connaît le plus. ●

OFPT Infos: quelles perspectives pour ce partenariat, pour le développement du secteur ?

Les liens tissés au cours d'une décennie par l'OFPT et la Fédération du Transport, membre de son Conseil d'Administration, constitue un solide socle pour la pérennisation du partenariat entre les deux organismes. Leurs actions sont conçues, réalisées et contrôlées par le Comité de Direction OFPT-FNTR. De plus, le système de formation moderne appliqué dans les instituts cogérés qui s'appuie sur le concept d'Approche par Compétences, contribue au développement de ces relations fructueuses, car il permet de planifier la formation, de la dispenser et de l'évaluer, grâce à des outils de gestion du marché de l'emploi et de la formation et l'appui des répertoires Emploi-Métiers et Emplois-Compétences, basés sur des études impliquant les entreprises, et ce pour répondre à leurs besoins concrets ; ce qui permet d'assurer la régulation de



l'adéquation de la formation et ces besoins et la gestion moderne des RH que j'ai évoquée précédemment. La création et le développement des filières de formation en Logistique, que j'ai signalé, constituent une réalisation exemplaire à cet égard.

C'est pour ces différentes raisons que la Fédération a inscrit parmi les mesures retenues dans son plan de développement du Transport & logistique 2009-2012, qui fera l'objet d'un contrat programme entre le gouvernement et la profession, l'adaptation des conditions d'accès aux métiers du secteur. Cette adaptation vise, avec d'autres actions, la restructuration du secteur qui souffre des répercussions néfastes de la grande atomisation des entreprises, du déficit de formation d'un grand nombre de ces entreprises à gestion archaïque et d'un avilissement ruineux des tarifs, étant donné l'ampleur de l'informel qui caractérise le marché du transport. Toutes ces insuffisances ne permettent pas au secteur de jouer pleinement le rôle qui lui revient, de solide et permanent auxiliaire des autres activités économiques. Ceci étant précisé, il y a lieu de souligner qu'il est prévu l'élargissement d'ici 2012 du réseau des entités de formation dans les métiers du transport et de la logistique, par la création d'autres instituts à Fès, Tanger-Med, Oujda, Marrakech et Casablanca. De ce fait, les effectifs formés depuis 2004-2005 dépasseront 4500 dès la fin 2009 et combleront le déficit du secteur en techniciens spécialisés dans le transport et la logistique à l'horizon 2012. D'autre part, l'ampleur prise par ce réseau de formation exige la mise en place d'un Centre de Développement des Compétences (CDC) qui aura pour missions d'harmoniser et d'unifier sur le plan pédagogique l'intervention des instituts actuels et futurs, de mutualiser les moyens humains, techniques et matériels et de promouvoir la recherche dans ce secteur.



Programme Moukawalati OFPPPT, acteur de l'entrepreneuriat des jeunes

L'OFPPPT a organisé, mardi 20 janvier 2009 à Rabat, une cérémonie de remise des accords de financement aux jeunes porteurs de projets accompagnés par la filière Moukawalati OFPPPT, en présence du Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Jamal Rhmani, du Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies, Ahmed Chami, ainsi que de dirigeants d'organismes bancaires, d'associations de micro-crédits, et des membres des différentes structures d'appui à l'entrepreneuriat et ce devant un parterre de plus de 200 jeunes entrepreneurs et porteurs de projets.

Par cette manifestation, l'OFPPPT a souhaité donner une nouvelle dynamique au Programme Moukawalati à travers l'encouragement des jeunes entrepreneurs dans une démarche concertée avec tous les acteurs du programme. Cette cérémonie a eu l'effet escompté puisqu'elle a été l'occasion pour un rapprochement entre les porteurs de projets et les organismes de financement.

Il est à souligner qu'une opération pilote menée par les Services Centraux de l'OFPPPT et du Crédit Agricole a permis le déblocage d'une centaine d'accords de financement en moins d'un mois.

L'OFPPPT : acteur de l'entrepreneuriat des jeunes

L'OFPPPT s'est très tôt engagé dans l'appui à la création d'entreprise, avec la mise en place de Programmes d'encouragement des jeunes depuis 1987 (crédit jeunes promoteurs, mesures incitatives pour les lauréats de l'OFPPPT, microcrédits...). En 1997, avec le lancement du programme «action entreprendre» d'aide à la création d'Entreprises, l'OFPPPT a formé 545 candidats, générant la création de 146 entreprises et de 450 emplois. De même qu'en 1998, le

programme «Empretec Maroc» qui visait l'accompagnement des PME/PMI dans le développement de l'esprit d'entrepreneurs a permis la formation de 134 entrepreneurs privés et 33 managers de l'OCP.

Avec les «Initiatives Emploi» en 2005, l'OFPPPT devient un acteur majeur du programme Moukawalati. Il a ainsi procédé à la formation et la certification de 135 accompagnateurs issus des différents opérateurs du programme (CCI, AMANA, FONDEP, ...) avant de lancer un important programme de création de guichets à travers tout le territoire, faisant un vivier de ses lauréats et des porteurs de projets industriels.

Après une première évaluation du Programme Moukawalati par l'OFPPPT, effectuée dès février 2007 et présentée au Comité National présidée par le Premier Ministre et au vu des performances réalisées et des difficultés rencontrées notamment au niveau de la procédure d'accompagnement, il a été décidé de filialiser le programme au niveau de l'OFPPPT, en lui confiant la réalisation de l'accompagnement à la Création d'Entreprises de ses lauréats et des porteurs

de projets industriels, selon une méthodologie spécifique.

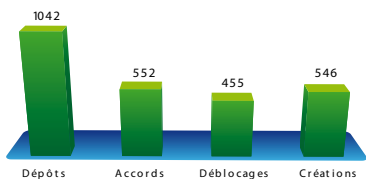
Un Manuel de Procédures détaillé a ainsi été élaboré par les services de l'OFPPPT et approuvé par le Ministère des Finances et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Ce manuel a apporté des améliorations notables dont le ciblage en priorité des lauréats et stagiaires de l'OFPPPT porteurs de projets, qu'ils soient issus de la Formation Initiale ou de la Formation Qualifiante et les porteurs de projets industriels, le renforcement de la formation en portant la durée à 5 semaines avec délivrance d'une attestation à la validation du plan d'affaires ou la professionnalisation de l'assistance post création visant la pérennisation des entreprises créées.

Un large réseau de Guichets

Avec un réseau de 60 guichets opérationnels en 2009, mis au service des porteurs de projets, et couvrant tout le territoire, des moyens humains importants (plus de 40 formateurs accompagnateurs à plein temps), l'OFPPPT affiche des résultats encourageants en



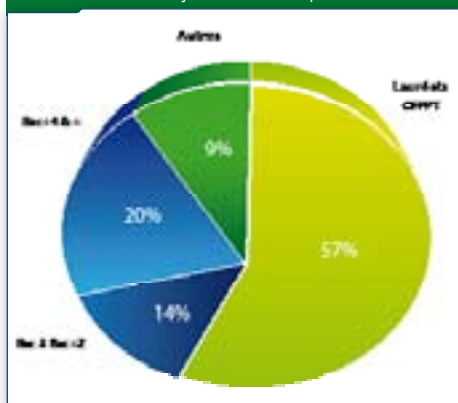
Évolution des principaux indicateurs



termes de candidats formés et de projets accompagnés. A fin avril 2009, plus de 2300 candidats formés à la création et à la gestion d'entreprises et 552 accords de financement d'un montant de plus de 106 MDhs. Plus de 540 entreprises créées générant plus de 2539 emplois ont ainsi été créées.

Il est souligné que les lauréats de l'OFPPT représentent plus de la moitié des créateurs d'entreprises avec une prédominance des secteurs des Services et de l'Industrie, de près de 90% des créations.

Profil des jeunes entrepreneurs



Convention OFPPT/MCC pour l'Appui Post Création



La cérémonie de remise des accords de financement a été marquée par la signature de la convention d'exécution du programme de soutien, entre l'OFPPT et l'Agence de Partenariat pour le Progrès.

Cette convention a pour objectif de garantir la pérennité des entreprises créées par les promoteurs. En effet l'OFPPT a mis en place, avec le financement du programme Millennium Challenge Account, le « Projet d'Appui Post création à la Jeune Entreprise ».

D'une durée de 5 ans et d'un montant de 10,6 millions de dollars, ce programme vise en particulier, le renforcement des capacités de l'OFPPT (outils de travail, ressources humaines) et l'accompagnement, dans une phase pilote, de 200 jeunes entreprises. Ce chiffre sera porté à 1800 entreprises sur 5 ans, après évaluation des retombées de la phase pilote.

L'OFPPT et IAM accompagnent les porteurs de projet



M. Larbi Bencheikh, Directeur Général de l'OFPPT et M. Abdeslam Ahizoune, en sa qualité de Président de l'Association Maroc Telecom pour la Création d'Entreprises et la Promotion de l'Emploi (AMTCEPE), ont procédé, lundi 30 mars au siège de l'Association à Rabat, à la signature d'une convention de partenariat. Aux termes de cette convention, l'OFPPT transmettra à l'AMTCEPE les dossiers identifiés au travers des guichets Moukawalati, répondant aux critères de financement de l'Association.

Les dossiers qui seront retenus par le comité d'agrément de l'association bénéficieront d'un prêt sans intérêt. Ensemble, les deux parties accompagneront les porteurs de projets sélectionnés dans les différentes phases de réalisation de leurs idées et assureront un suivi régulier du processus pour la pérennisation des entreprises créées.



M. Larbi BENCHEIKH remettant d'accord de financement à un jeune promoteur



Remise d'accord par Mme Muneera Salem Murdoch, DG du MMC



Le DG du Crédit Agricole, M. Tarik Sijilmassi présent également à la cérémonie



Comité Directeur FNT / OFPPT pour une offre de formation en phase avec un secteur stratégique

Le Comité Directeur FNT/OFPPT s'est tenu le 20 mars 2009, au Centre de Développement des Compétences Hôtellerie Tourisme de l'OFPPT à Marrakech. Par cette réunion, l'OFPPT a réaffirmé l'attention accordée au développement du dispositif de formation dans le Tourisme ainsi que les efforts déployés pour l'amélioration de la qualité des prestations de formation.

En effet, le secteur du Tourisme est considéré par l'OFPPT en tant que priorité stratégique depuis le lancement de la Vision 2010. Ainsi, la capacité d'accueil a été multipliée par 10, passant de 1600 en 2002-2003 à 16.500 stagiaires pour l'année 2008-2009 et plus de 20.000 attendus pour la rentrée prochaine, dans un réseau de 44 établissements, dont 16 sectoriels, créés dans les zones touristiques et à proximité des stations balnéaires, y compris 7 nouveaux Instituts Spécialisés en Hôtellerie Tourisme à M'Diq, Beni Mellal, Meknès, El Hoceima, El Houzia, Agadir et Essaouira, auxquels s'ajoutera dès 2010 l'ISHT Guelmim. Ce réseau permettra à l'OFPPT de participer largement à la concrétisation du Contrat RH 2008-2012, signé par tous les acteurs concernés et qui vise la formation de 62.000 lauréats, dont 35.000 assurés par l'OFPPT soit plus de la moitié de l'objectif inscrit.

Qualité de la formation : un chantier permanent et des acquis à la hauteur des ambitions

Monsieur BENCHEIKH a ainsi procédé à un rappel exhaustif de la grande réforme qualitative qui a bénéficié à ce secteur. En effet, l'OFPPT a entrepris la réingénierie des cursus à travers la restructuration des anciennes filières et la mise en place de formations en adéquation avec l'évolution des métiers et le développement des compétences du corps formateur. Le secteur a ainsi bénéficié de la mobilisation d'une expertise internationale, dans le cadre du programme Meda2. « Cette démarche, a-t-il déclaré, a été couronnée par la création du CDC Hôtellerie Tourisme à Marrakech, structure de veille pédagogique et arsenal de la qualité de la formation ».

Il a rappelé que l'aboutissement de ces projets doit beaucoup à l'implication des Professionnels qui ont fait preuve d'engagement et d'une mobilisation exemplaires.



De son côté, M. Othman Chérif ALAMI, Président de la FNT, a réaffirmé la volonté des Professionnels de renforcer davantage le partenariat avec l'OFPPT et leur détermination à s'associer aux efforts de l'Office en matière de développement des compétences. Il a ainsi réitéré l'importance accordée par la FNT à la qualification des Ressources Humaines en tant que vecteur indispensable à l'essor du secteur. « Pour la FNT, le partenariat avec l'OFPPT est un axe prioritaire dans sa stratégie d'adaptation face aux exigences du marché et gagner en compétitivité » a-t-il déclaré. M. Chérif ALAMI s'est félicité, dans ce cadre, des avancées notoires réalisées par l'OFPPT et a assuré que ces efforts sont appuyés par l'engagement des professionnels de la FNT et leur volonté d'appuyer le développement de la formation professionnelle.

Convention OFPPT/FNT

A cet effet, un axe prioritaire d'action commune sera la consolidation de l'amélioration de la qualité de la formation à travers le renforcement de l'implication des professionnels dans le processus de formation,

depuis la sélection des candidats, l'élaboration des programmes jusqu'à la validation des acquis afin d'assurer la meilleure adéquation Formation/Emploi, sans omettre l'accueil des stagiaires et des formateurs dans les entreprises le développement de la formation alternée, et la cogestion des ISHT.

C'est pour formaliser les axes de ce partenariat et lui donner une nouvelle dynamique, qu'une convention de partenariat entre l'OFPPT et la FNT a été signée lors de ce Comité ; convention dont les objectifs sont de développer une offre de formation professionnelle adaptée aux besoins du secteur et d'assurer l'implication des membres de la FNT dans le montage, le pilotage et la gestion du dispositif de formation dédié au secteur grâce à l'institution d'organes de concertation, aux niveaux National (Comité Directeur OFPPT/FNT), régional (Comités régionaux) et local (Comités de Gestions des Établissements).

Ainsi, la FNT et l'OFPPT auront réaffirmé, lors de ce comité, leur engagement mutuel pour la concrétisation du Contrat RH 2008-2012, et l'accompagnement du grand projet de la Vision 2020. ●

Rencontres avec des Associations Professionnelles : Développement concerté de la formation

Dans le cadre du processus de concertation pour l'élaboration de son plan de développement à l'horizon 2015, l'OFPPT a organisé plusieurs rencontres avec des fédérations et des associations professionnelles.

Lundi 24 novembre, c'est au siège de la CGEM et sous la Présidence de Moulay Hafid ELALAMY que les différentes Associations Professionnelles ont tenu successivement une séance de travail avec l'OFPPT pour faire le bilan et tracer les perspectives de leur partenariat. C'étaient des rencontres marquées d'un échange franc, fructueux et constructif, et favorables à l'essor du secteur de la Formation Professionnelle.

FEDIC, FIMME, FMC, FENAGRI, FENELEC, FNT, FNTR, d'une part, et l'OFPPT d'autre part, ont manifesté une détermination conjointe à consolider les acquis de développement du dispositif de la Formation et à perpétuer le partenariat déjà riche d'une forte implication des Associations Professionnelles.

Ces réunions avaient pour objectifs d'insuffler une nouvelle dynamique à l'approche partenariale pour un développement concerté de l'offre de formation dans des secteurs stratégiques.

Rencontres pour des formations concertées

Le 13 janvier 2009, la **FEDIC** et l'OFPPT ont tenu leur comité directeur consacré à la réhabilitation du dispositif de formation existant et la création d'un nouvel EFP. Cette réhabilitation est devenue plus que nécessaire d'autant que le secteur du Cuir, intégré dans le programme Émergence, est engagé dans un processus de mise à niveau. Autre point abordé lors de cette réunion, la mise en place de moyens pour améliorer l'attractivité du secteur et l'encouragement de la Formation Alternée.

La première réunion tenue avec l'**AMICA**, le 3 février 2009, avait pour but d'apporter plus de dynamique au partenariat, pour un meilleur accompagnement des besoins du secteur en compétences et d'établir un mode de gestion conjointe des établissements de formation. Les deux partenaires ont également décidé de renforcer ce dispositif pour anticiper l'installation de nouveaux investisseurs et d'améliorer en permanence la qualité des formations afin de répondre

au mieux aux standards internationaux.

Le 12 février, la **FNBTP** et l'OFPPT initient une nouvelle dynamique à travers la signature d'une convention cadre pour le développement d'une offre de formation adaptée aux besoins du secteur et le renforcement de l'implication des professionnels dans la gestion du dispositif. Ce réseau sera ainsi renforcé par la réalisation de l'ISTA BTP Errachidia, de l'École de Formation aux Métiers du BTP de Settat et l'ISTA Errahma - Casablanca ainsi que la réhabilitation de l'ITA Tétouan en 2010. Ce qui permettra à l'OFPPT de répondre aux besoins en compétences du secteur, à travers 30.000 formés annuellement. Les deux partenaires ont convenu de développer la formation continue et la Validation des Acquis Professionnels (VAEP).

Le 26 Février 2009, l'OFPPT et la **FNTR** consolident leur partenariat par deux conventions cadres pour le développement de la formation dans le secteur du Transport et de la logistique. Ces projets portent également sur la création de nouvelles filières et l'accompagnement du secteur de la Logistique pour répondre aux besoins générés par la mise en place de zones logistiques dans différentes Régions du Maroc. 5 nouveaux établissements sont projetés à Casablanca, Oujda, Tanger Med, Fès et Marrakech. Un Centre de Développement des Compétences -

Transport Logistique sera également créé pour assurer la veille technologique, l'élaboration des programmes et la formation et le perfectionnement du secteur.

Le 12 Mars 2009, l'OFPPT et la **FMC** inaugurent leur Comité Directeur conjoint marqué par la signature d'une convention-cadre et la présentation du projet de création de l'Institut Spécialisé des Matériaux de Construction à Tamesna, opérationnel dès 2011/2012 ; projet qui traduit la volonté des deux parties à être proactif et à l'essor de ce secteur.

Le 20 mars 2009, c'est autour de la **FNT** de se réunir avec l'OFPPT dans un cadre dédié, à savoir le Centre de Développement des Compétences Hôtellerie Restauration de Marrakech et ce afin de construire un partenariat durable pour la concrétisation du Contrat RH 2008-2012 et l'accompagnement du grand projet de la Vision 2020.

Une convention de partenariat a été signée lors de ce Comité ; convention dont les objectifs sont de développer une offre de formation adaptée aux besoins du secteur et d'assurer l'implication des membres de la FNT dans le montage, le pilotage et la gestion du dispositif de formation dédié au secteur grâce à l'institution d'organes de concertation, aux niveaux national (Comité Directeur OFPPT/FNT), régional (Comités régionaux) et local (Comités de Gestions des Établissements).





NOUS CONTACTER :

• Provinces du Sud

BP 1148 - villa 3 Mars - Av 20 Août,
Hay Moulay Rchi - Laâyoune,
Tél : 0528.99.18.34 Fax :
0528.99.18.42 - Mlle Amina ARIRI,
Laâyoune - Assa Zag - Boujdour
- Smara - Tata - Tan Tan - Guelmim.

• Souss Massa Draa

Route de Marrakech - BP 24/S,
80000 Agadir,
Tél : 0528.84.66.67/68 - FAX :
0528.84.66.69 - M. Abdelmajid EL
AISSARI,
Agadir - Taroudant - Tiznit - Assa
- Zagora.

• Tensift Atlantique

Route d'Essaouira - Quartier
Industriel Azli - BP 76, 40000
Marrakech,
Tél : 0524.34.29.14 - Fax:
0524.34.60.80 - M. Abdellatif
AZZAOUI,
Marrakech - Safi - El Jadida - El
Kalaa des Sraghnas - Essaouira.

• Grand Casablanca

50, rue Driss Chbakou - Ain Bordja
20000 Casablanca,
Tél : 0522 62 55 91 - Fax : 0522 60
65 39 - Mlle Fatima BOUDLAL,
Casablanca - Mohammedia.

• Chaouia Tadla

Bd Rahal el Meskini - BP 241, 26000
Settat,
Tél : 0523.40.40.83 - Fax :
0523.40.44.13 - M. Abdellatif
ABOUMAZIN,

Settat - Benslimane - Khouribga
- Beni Mellal - Azilal - Oued Zem.

• Nord Ouest 1

Bd Abdelkrim El khattabi - BP 1616
- Hay Essalam - 11 000 Salé,
Tél : 0537 80 31 07-08 Fax: 0537 80
31 09 - M. Hassan SMAHI,
Salé - Rabat - Sidi Slimane - Kénitra
- Khémisset - Temara - Skhirat.

• Nord Ouest 2

Rue du Liban, place Mozart - BP
1272, 90000 Tanger,
Tél : 0539 34 01 34 - Fax : 0539 94
26 60 - M. Abdelmajid HARISS,
Tanger - Tétouan - Larache -
Chaouen - Sidi Kacem.

• Centre Nord

Hay adarissa, Route Ain Smen - BP
136 - 30000 Fès,
Tél : 0535 60 70 07 - Fax : 0535 60
39 97 - M. Mohamed BENKHALTI,
Fès - El Hoceima - Taounate -
Boulmane - Taza.

• Centre Sud

Angle avenue des FAR et Lot la
pépinière - BP 120, 50000 Meknès,
Tél : 0535 52 88 32 - Fax : 0535 52
40 70 - M. Kamil FADLI,
Meknès - Ifrane - khénifra -
Errachidia - Midelt.

• Oriental

60, rue Abderrahmane Addakhil,
60 700 Oujda,
Tél : 0536 68 74 61 - Fax : 0536 68
74 81 - M. Mouden ZIBAR,
Nador - Oujda - Figuig - Berkane
- Taourit - Jerrada.

L'OFPT met à votre disposition son réseau de guichets. Pour vous inscrire au prochain cycle de formation, il suffit de contacter le guichet le plus proche :

Localisation des Guichets	contact
Grand Casablanca : Bernoussi 1 - Bernoussi 2 - Ain Borja 1 - Ain Borja 2 - Ben M'Sik - My Rachid - Sidi Maarouf - Derb Ghalef - El Fida - Maârif - Ain Chock-Roches Noires - El Han k - Hay Hassani - Sidi Moumen - Ain Sêbaa - Polo - Californie(CFMOTI) - Mohammedia	M. Ahmed SAADALI 0522 62 28 44 - 0522 62 2845
Rabat : Yacoub El Mansour - Hay Nahda - Akkari - Salé - Kenitra - Temara-Sidi Kacem - Khémisset	Mme Amale JAMALI 0537 80 31 07 - 0537 80 31 08
Meknès : Meknès - Azrou - Khénifra - Errachidia	M. Rachid MAMANE 0535 52 06 10 / 0535 51 33 52
Fès : Fès - Taza - El Hoceima - Taounate	M. Driss HAJJOUJI 0535 60 70 07 / 0535 61 08 19
Settat : Settat - Khouribga - Beni Mellal - Ben Slimane	M. Abdellatif ABOUMAZIN 0523 40 40 83 / 0523 40 17 24
Marrakech : Marrakech1 - Marrakech2 - El Jadida - Benguerir - Safi - Essaouira	M. Abdellatif AZZAOUI 0524 34 29 14
Agadir et Région : Agadir - Taroudant - Ouarzazate - Tiznit	M. FAKHOUR Abdelkrim 0528 84 66 68 / 0528 84 66 67
Tanger : Tanger - Tétouan - Larache	M. Ahmed SEMMAMI 0539 34 01 34 / 0539 94 11 37
Oujda : Oujda - Nador - Berkane - Taourit	M. Omar AQAMOUR 0536 68 74 61
Laâyoune : Laâyoune - Guelmim - Dakhla	Mlle Mina ARIRI 0528 99 18 38

Directeur de publication

Larbi BENCHIKH

Comité de rédaction

Abdellatif MOUNIR

Malika HANINE

Direction du Développement de l'OFPT

231, bd Ibn Tachfine BP 2119

Casablanca - Maroc

Tél. : +212 (05) 22 40 32 49

Fax : +212 (05) 22 40 32 42

Web. : www.ofppt.ma

Coordination et rédaction

CAMELEON STUDIO

Tél. : +212 (05) 37 73 77 02/03

Fax : +212 (05) 37 20 58 10

www.cameleonstudio.com

Impression

IMPRIMELITE

الفدرالية الوطنية للسياحة و مكتب التكوين المهني، من أجل عرض تكويني ملائم

الفعالة للمهنيين الذين أبانوا دائما عن التزامهم وتعبئتهم النموذجية.

وأكد السيد عثمان الشريف العلمي، رئيس الفدرالية الوطنية للسياحة على الإرادة الأكيدة للمهنيين في تقوية دعم الشراكة مع مكتب التكوين المهني، وعزمهم على المساهمة في جهوده في مجال تطوير الكفاءات. وبذلك شدد من جديد على الأهمية التي توليها الفيدرالية لتأهيل الموارد البشرية باعتبارها رافدا أساسيا من روافد تنمية القطاع. كما صرح «بأن الفيدرالية تعتبر الشراكة مع مكتب التكوين المهني محورا ذا أولوية في استراتيجية التكيف مع مستلزمات السوق، وضمان روح المنافسة».

وقد عبر السيد الشريف العلمي في هذا الإطار عن ارتياحه للتقدم الكبير الذي حققه مكتب التكوين المهني، وأكد أن هذه الجهود مدعومة بالتزام مهني الفيدرالية الوطنية والسياسة ورغبتهم في مساندة تنمية التكوين المهني.

ولهذا الغرض، فإن محور العمل ذا الأولوية يتمثل في تعزيز تحسين جودة التكوين من خلال تقوية مشاركة المهنيين في عملية التكوين، بدءا من اختيار المرشحين وبلورة البرامج، حتى المصادقة على مكاسب المتدربين، وذلك قصد ضمان التلاؤم الأمثل بين التكوين والشغل؛ من غير أن ننسى استقبال المتدربين والمكونين في المقاولات وتطوير التكوين المتناوب والتدبير المشترك للمعاهد والسياسة.

وإقرار محاور المتخصصة في الفندقة والسياسة هذه الشراكة ومنحها دينامية جديدة تم توقيع معاهدة شراكة بين مكتب التكوين المهني والفدرالية الوطنية للسياحة خلال انعقاد مجلس اللجنة. وتتمثل أهداف هذه المعاهدة فراغ في بلورة عروض للتكوين المهني تستجيب لحاجيات القطاع، وضمان اندماج أعضاء الفدرالية الوطنية للسياحة في الصياغة والتدبير والإشراف على عملية التكوين المخصصة للقطاع بفضل إنشاء بنيات التشاور على المستوى الوطني (اللجنة الإدارية لمكتب التكوين المهني والفدرالية الوطنية للسياحة). والجهوي (لجان تدبير المؤسسات).

وهكذا ستكون الفدرالية الوطنية للسياحة ومكتب



سينضاف إليها انطلاقا من سنة 2010 المعهد المتخصص للفندقة السياحية بكلميم. وستمكن هذه الشبكة مكتب التكوين المهني في الفندقة والسياسة من المساهمة في تحقيق عقد الموارد البشرية 2008-2012، الذي وقعه الفاعلين المعنيين، والذي يهدف إلى تكوين 62.000 متخرج، 35.000 منهم يضمن تكوينهم مكتب التكوين المهني، أي ما يزيد عن نصف الهدف.

جودة التكوين: ورشة دائمة ومكتسبات كبيرة

قام السيد بنشيخ بالتذكير الشامل بالإصلاح الكيفي الذي حظي به هذا القطاع. فقد شرع مكتب التكوين المهني في إعادة هندسة المقررات التكوينية للشعب و إنشاء مسارات تكوينية ملائمة لتطور المهن وتنمية كفاءات الهيئة المشرفة على التكوين. وهكذا حظي القطاع بتعبئة الخبرات العالمية في إطار «ميداء2». «وقد تتوج هذا المسعى، كما صرح السيد بنشيخ، بإنشاء بمركز تنمية الكفاءات الفندقة السياحة بمراكش، وهي بنية بيداغوجية لضمان اليقظة وترسانة لجودة التكوين». كما ذكر بأن نجاح هذه المشاريع واستمراريتها مدينان للمشاركة

انعقد جمع اللجنة الإدارية للفدرالية الوطنية للسياحة/ مكتب التكوين المهني بمركز تنمية الكفاءات الفندقة السياحية. وقد أكد مكتب التكوين المهني بهذا الاجتماع على الاهتمام الذي تحظى به تنمية جهاز التكوين في المجال السياحي.

ويعتبر مكتب التكوين المهني أن قطاع السياحة يشكل فعلا أولوية استراتيجية منذ إطلاق رؤية 2010. وهكذا فإن الطاقة الإيوائية تضاعفت عشر مرات، بحيث مرت من 1600 متدرب سنة 2002-2003 إلى 16.500 متدرب سنة 2008-2009 وأكثر من 20.000 متدرب منتظر في الدخول المقبل، وذلك من خلال شبكة مكونة من 44 مؤسسة، 16 منها قطاعية أنشأت في المناطق السياحية وقرب محطات الاصطيف، من ضمنها 7 معاهد متخصصة في مجال الفندقة، السياحة بالمضييق، والحوزية، وأكادير، وبني ملال ومكناس والحسيمة و الصويرة،

توقيع اتفاقية شراكة بين مكتب التكوين المهني
جمعية اتصالات المغرب لإنشاء المقاولات



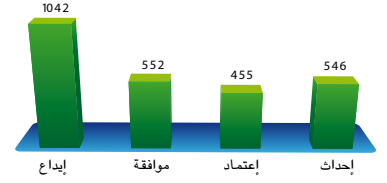
قام السيد العربي بنشيخ بوصفه مديرا عاما
لمكتب التكوين المهني والسيد عبد السلام
أحيزون باعتباره مديرا لجمعية اتصالات
المغرب لإنشاء المقاولات وإنعاش الشغل، يوم
30 مارس بالرباط، بتوقيع اتفاقية شراكة.
وبمقتضى هذه الاتفاقية يلتزم المكتب بتمكين
الجمعية من الملفات التي تستجيب لمعايير
التمويل للجمعية، التي تتوصل بها مختلف
شبابيك مقاولتي. والملفات التي ستحظى
بموافقة لجنة المصادقة في الجمعية ستحظى
بقرض بدون فوائد. كما سيصاحب الشريكان
معا حملي المشاريع خلال مختلف مراحل
إنجاز أفكارهم وسيلتزمان بالمتابعة المستمرة
لعملية الإنشاء وذلك بهدف ضمان استمرارية
المقاولات المنشأة.

مشروع «الدعم في مرحلة ما بعد إنشاء
المقاول» في إطار مشروع تحدي الالفية



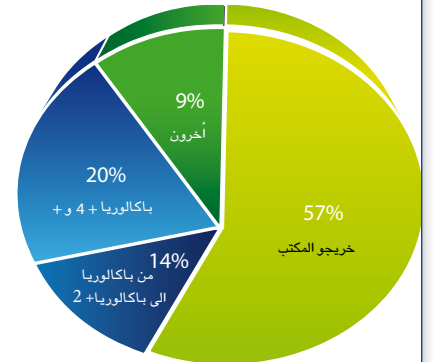
اتسم حفل تسليم اتفاقيات التمويل بتوقيع
معاهدة تطبيق برنامج الدعم بين مكتب
التكوين المهني وإنعاش الشغل ووكالة الشراكة
من أجل التقدم.
وتهدف هذه المعاهدة إلى ضمان استمرارية
المقاولات التي أنشأها المنعشون الشباب.
وفعلا، ويتمويل من برنامج «مليون
شالنج أكاونت»، بلور مكتب التكوين المهني
«مشروع دعم المقاول حيث الشابة بعد مرحلة
إنشائها».
ويمتد هذا البرنامج على مدة خمس سنوات،
بمبلغ يصل 10,6 مليون دولار، وهو يهدف
بالأخص إلى تدعيم قدرات مكتب التكوين
المهني وإنعاش الشغل (أدوات العمل والموارد
المالية) ومصاحبة 200 مقاول شابة في
مرحلة أولى.

تطور المؤشرات الأساسية



وبذلك تم إنشاء أكثر من 540 مقاوله نجم عنها
خلق ما يزيد على 2539 منصب شغل.
وجدير بالذكر أن خريجي مكتب التكوين المهني
يمثلون أكثر من نصف منشئي المقاولات
وخاصة في قطاع الخدمات والصناعة، وذلك
بنسبة 90 في المائة من المقاولات المنشأة.

توزيع المقاولين الشباب



السيد العربي بنشيخ يسلم شهادة تمويل



السيدة منيرة سليم موردوك المديرة العامة لمشروع
تحدي الالفية تسلم شهادة تمويل



السيد طارق السيجيلماسي المدير العام للقرض
الفلاحي يسلم شهادة تمويل

مبادرات

برنامج مقاولتي

مكتب التكوين المهني، فاعل أساسي في تشجيع مقاولات الشباب

من أن يصبح فاعلا أساسيا في برنامج مقاولتي. وهكذا تمكن من تكوين 135 مصاحبا ينتمون لمختلف فاعلي البرنامج (أمانة، FONDEP) والتصديق عليهم، قبل أن يباشر إطلاق برنامج هام لإنشاء الشبابيك عبر كامل تراب المملكة، جاعلا من خريجيه وحاملي المشاريع الصناعية لديه مشتلا خصبا.

بعد التقييم الأولي لبرنامج مقاولتي الذي أقيم في 2007، والذي قدم للجنة الوطنية التي يرأسها الوزير الأول؛ وبالنظر للمنجزات التي تحققت والمصاعب التي تمت مواجهتها خاصة في مجال تدابير المصاحبة، تقرر القيام بعملية خلق مسلك للبرنامج على مستوى المكتب وتكليف المسلك بالسهر على مصاحبة الخريجين وحاملي المشاريع الصناعية وذلك تبعا لمنهجية خاصة.

وهكذا بلورت مصالح مكتب التكوين المهني دليلا مفصلا صادقت عليه وزارة التشغيل والتكوين المهني. وجاء هذا الدليل بتطورات هامة تستهدف بالأخص خريجي مكتب التكوين المهني ومتدربيه الحاملين للمشاريع، سواء أتوا من التكوين الأساسي أو من التكوين التأهيلي، وكذا الحاملين منهم للمشاريع الصناعية، وتعزيز التكوين بتمديد فترته إلى خمسة أسابيع يحوزون في نهايتها على شهادة تؤشر على صلاحية مخطط الأعمال أو الصفة الاحترافية للمساندة البعيدة الهادفة إلى ضمان استمرارية المقاولات المنشأة.

شبكة واسعة من الشبابيك

إن مكتب التكوين المهني إنعاش الشغل، من خلال شبكة تضم 60 شباكا فاعلا سنة 2009، وضعت رهن إشارة حاملي المشاريع وتغطي كامل التراب الوطني، ومن خلال موارد بشرية هامة (أكثر من 40 مكونا مصاحبا)، قد حقق نتائج مشجعة فيما يخص المرشحين المكونين والمشاريع المصاحبة. وحتى نهاية أبريل 2009 تمكن المكتب من تكوين ما يزيد على 2300 مرشح لإنشاء وتدبير المقاولات، ووقع 552 اتفاقية تمويل تبلغ أكثر من 106 مليون درهم.

وجدير بالذكر أن المصالح المركزية لمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل والقرض الفلاحي قامت بعملية نموذجية مكنت من إقرار حوالي مائة اتفاقية تمويل في ظرف أقل من شهر. لقد التزم مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل دائما بدعم إنشاء المقاولات وذلك بإرسائه منذ 1987 لبرامج تشجيع الشباب (قروض الشباب، التدابير المحفزة لخريجي التكوين المهني، القروض الصغرى، الخ). وفي 1997، ومع إطلاق برنامج «عملية المقاولات لدعم إنشاء المقاولات»، كون مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل 545 مرشحا أنشأوا 146 مقاولا خلقت 450 منصب شغل. وفي 1998، جاء برنامج «أمبريتيك المغرب» الذي يهدف إلى مصاحبة المقاولات الصغرى والمتوسطة قصد تنمية روح المقاولات، ليتمكن من تكوين 134 مقاولا في القطاع الخاص و33 مسيرا من المكتب الشريف للفوسفاط. كما استطاع مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل من خلال «مبادرات التشغيل» سنة 2005

نظم مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل يوم الثلاثاء 20 يناير 2009 بالرباط حفل تسليم اتفاقيات التمويل للشباب الحاملين للمشاريع المصاحبين بمسلك مقاولتي التابع للمكتب، وذلك بحضور وزير الشغل والتكوين المهني، السيد جمال أغماني، ووزير الصناعة والتجارة والتكنولوجيا الجديدة السيد أحمد الشامي، وعدد من المؤسسات البنكية وجمعيات القروض الصغرى وأعضاء من هيئات الدعم المختلفة للمقاولات، أمام ما يزيد عن 200 شابا وشابة من المقاولين الشباب وحاملي المشاريع.

لقد كان مكتب التكوين المهني يهدف من وراء هذه التظاهرة إلى ضخ دينامية جديدة في برنامج مقاولتي عبر تشجيع المقاولين الشباب بتعاون وتشاور مع كل الفاعلين في هذا البرنامج. وقد حقق هذا الحفل الهدف المتوخى منه، إذ كان مناسبة للتقارب بين حاملي المشاريع والمؤسسات التمويلية.



نشرة إعلامية لمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

فهرس

افتتاحية ص. 1

الشراكة، أولوية إستراتيجية
الدورة 21 للمباراة العامة للتكوين المهني

ممارات ص. 3.2

مكتب التكوين المهني،
فاعل أساسي في تشجيع مقاولات الشباب

نافذة ص. 4

اجتماع اللجنة الإدارية للفدرالية الوطنية
للسياحة و مكتب التكوين المهني



الدورة الواحدة والمشرون للمباراة العامة للتكوين المهني تحت شعار «رهان التميز، جودة التكوين»

عدة شخصيات من عالم المقاول و جامعيين متخصصين في المجال وملاحظين مثلوا القطاعات المكونة المتبارية. تميزت هذه المباراة المفتوحة في وجه افضل المتدربين لمستويين التقني والتقني المتخصص، بجودة الامتحانات التي تمت صياغتها حسب المواصفات الدولية والموضوعية. انطلقت مباريات هذه الدورة، يوم الثلاثاء 19 مايو بالمعهد المتخصص الصناعي عين البرجة بالنسبة للقطاعات الصناعية وبالمدرسة العليا لصناعات النسيج والألبسة بالنسبة للملابس الجاهزة. أما فيما يتعلق بقطاع الفنادق، فقد جرت المباراة بالمعهد المتخصص للفندقة و السياحة - فونتي - باكادير خلال الفترة الممتدة ما بين 25 و 29 يونيو 2009. و بخصوص مسابقة «الإنتاج الحيواني والنباتي» فقد اقيمت خلال شهر يوليو 2009.

وحصل الأربعة الأوائل الفائزين من كل حرفة على شهادة التفوق و مكافأة تراوحت قيمتها بين 3000 و 12.000 درهم.

نظم المكتب المباراة العامة للتكوين المهني التي أصبحت تقليدا سنويا يتبارى فيها متدربو القطاعين الخاص والعام. وقد دارت فعاليات دورة 2009 ما بين 18 و 22 مايو تحت شعار «رهان التميز، جودة التكوين». و قد اشرف على انطلاق فعاليات الدورة الـ 21 السيد العربي بنشيش، المدير العام لمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل، بحضور ثلة من رؤساء الفدراليات والجمعيات المهنية، وقد همت هذه 14 حرفة نذكر منها تقنيات للإعلام والبناء والأشغال العمومية والصناعات الميكانيكية و المعدنية والكهربائية وتصميم الأزياء و فن الطبخ والإنتاج الحيواني والنباتي تبارى خلال هذه الدورة 264 متنافس من المتفوقين بالمؤسسات التكوينية سواء منها العامة او الخاصة، و قد مثل مكتب التكوين المهني، 138 متدرب في احد عشر مهنة من بين الاربعة عشرة المبرمجة في هذه الدورة.

امتدت المباريات على مدى أربعة أيام، تحت اشراف لجنة تسهر على إعداد جميع المشاريع وتقييم نتائجها. و تراس مهني اللجنة التي سهرت على تنظيم هذه المباراة، وقد ظمت



افتتاحية

الشراكة، أولوية إستراتيجية

من أجل تحقيق توافق الرؤى مع مختلف الفاعلين المؤسساتيين والاقتصاديين والاجتماعيين، جعل المكتب من الشراكة رافعة أساسية لمخطته التنموي. الهدف من ذلك ملائمة عروض التكوين مع الحاجيات الآنية والمستقبلية للاقتصاد الوطني من الموارد البشرية.

فمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل مقتنع بأن الشراكة هي السبيل الوحيد لوضع تكوينات تعزز تاهيل الشباب والمأجورين. ومن أجل تفعيل هذه الشراكة، قام المكتب بعقد عدة لقاءات تشاورية، نذكر من بينها بالأخص اللقاء مع الاتحاد العام للمقاولات المغرب وكذا الاجتماعات التي عقدت مع مجموعة من الجمعيات المهنية كالفيدرالية الوطنية للبناء والأشغال العمومية والفيدرالية الوطنية للسياحة والفيدرالية الوطنية لمواد البناء وفيدرالية الصناعات المعدنية والكهربائية والالكترونية والجمعية المغربية لصناعة وتجارة السيارات والفيدرالية المغربية لصناعات الجلد والفيدرالية الوطنية للنقل الطرقي. كل هذا في إطار المشاورات الهادفة الى وضع المخطط التنموي للمكتب في أفق 2015.

وإننا نعتقد راسخين، ولن يثنينا أي شي، سواء في الوقت الراهن او مستقبلا، عن الدعوة إلى انخراط قوي ومباشر للمهنيين في جميع مراحل العملية التكوينية خاصة عبر التسيير المشترك لمؤسساتنا التكوينية.

المدير العام
العربي بنشيش